

Pourquoi acheter votre maison, condo ou tout autre type de propriété avec un courtier immobilier?

L'achat d'une maison, d'un condo ou tout autre type de propriété est, pour la plus part des gens, le plus gros investissement de leur vie. Recherches, visites, offres, négociations, contre-propositions, aspects commerciaux, légaux et financiers, le processus est loin d'être simple, et ce, surtout lors d'une première expérience.

Les services professionnels d'un courtier immobilier contribuent au succès de chacune des étapes de la transaction d'achat. En tant qu'acheteur, le client n'aura pas de frais à déboursier pour les services du courtier immobilier, ceux-ci étant assurés par le vendeur. Alors, pourquoi s'en passer? Le processus d'achat sera facilité par le courtier immobilier qui prendra en charge chacune des étapes en plus de servir de conseiller et d'habile négociateur. L'acheteur sera guidé à travers toutes les étapes de la recherche de maison, condo ou tous autres types de propriétés et de la transaction, ce qui lui garantira une tranquillité d'esprit.

Le champ d'expertise du courtier immobilier est large et très apprécié par l'acheteur d'une propriété. Grâce à sa formation en courtage immobilier, il possède de nombreux outils et un excellent réseau de contacts pour bien conseiller son client. Conseiller financier, inspecteur en bâtiment, notaire, le courtier immobilier utilisera son réseau pour faciliter la transaction. De plus, le courtier immobilier a accès à une foule de renseignements utiles sur les propriétés à vendre.

En outre, sa neutralité et son expérience seront très utiles lors d'une visite. Le courtier immobilier pourra à tout moment rappeler à l'acheteur quels sont ses critères de recherche et quels sont les aspects de la propriété à vérifier avant de rédiger une promesse d'achat. Ainsi, malgré l'émotivité présente lors du processus d'achat, les clients seront bien orientés pour faire un choix éclairé.

Faire affaire avec un courtier immobilier pour l'achat d'un condo, d'une maison ou tout autre type de propriété, c'est aussi être protégé par la Loi sur le courtage immobilier. Cette loi encadre la profession et protège le public.